



Éditorial

Jeunesse et mobilités, deux sujets dynamiques



Les mobilités et la jeunesse évoquent invariablement les transports scolaires, un sujet indispensable et complexe. En effet, cela concerne presque 2'200 élèves et, dans une commune aussi diversifiée géographiquement, le chemin jusqu'au collège n'est pas le même suivant où l'on vit.

Avant chaque rentrée scolaire, pour mettre en place les déplacements les plus cohérents possible, le dicastère procède à l'analyse des informations transmises par le Cercle scolaire et cherche à élaborer des solutions, particulièrement pour les villages où il n'y a pas de desserte publique. Pour cela, la Commune collabore étroitement avec les transporteurs privés, afin de s'adapter aux conditions locales.

En effet, que ce soit les changements de domicile des élèves, la présence de travaux sur les routes ou d'autres raisons sécuritaires, le parcours des navettes peut nécessiter des adaptations. Tout cela doit être bien coordonné et la durée des trajets doit être calculée au plus précis, afin que les élèves arrivent à l'heure.

En parallèle, nous suivons les changements d'horaires des transports publics et amenons des suggestions d'amélioration dans le cadre du Conseil des transports.

Les réflexions quant aux transports scolaires sont aussi un travail de longue haleine, visant l'amélioration continue. En effet, nous cherchons constamment à adapter nos offres par rapport à la réalité du terrain qui change (construction de nouveaux quartiers, changements de lignes de transports publics, etc.).

Les thématiques des mobilités et de la jeunesse sont cependant plus larges que le cadre des transports scolaires. Par exemple, la Commune participe à Noc-tambus et à Noctamrun, des offres destinées, entre autres, aux jeunes qui rentrent de soirées. Et récemment, nous avons assisté aux discussions du Conseil général sur l'élargissement de l'octroi d'abonnement de bus à tous les élèves du Cycle 3. L'incitation des jeunes à l'utilisation des transports publics est donc un enjeu important.

Vous l'aurez compris, la jeunesse et les mobilités sont des domaines en constante réflexion et adaptation. Car sans cela, c'est la stagnation, un mot incompatible avec la thématique du jour.

Ahmed Muratovic,
conseiller communal

Conseil général

Lors de sa séance du 28 octobre 2024, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

Objet	Pour	Contre	Abst.
Désignation de l'organe de révision pour le contrôle des comptes communaux 2024 à 2026: acceptée	À l'unanimité		
Plan général d'approvisionnement en eau de Val-de-Ruz (PGA): accepté	À l'unanimité		
Demande d'un crédit-cadre de CHF 14'000'000 HT sur cinq ans (2025-2029) pour la mise en œuvre des mesures du PGA: acceptée	À l'unanimité		
Demande d'un crédit-cadre de CHF 10'000'000 HT sur cinq ans (2025-2029) pour la mise en œuvre des mesures des PGEE Seyon amont et aval et l'entretien de la STEP des Quarres: acceptée	À l'unanimité		
Classement du postulat PO23.007 «Mise en œuvre immédiate du PGEE Seyon Amont»: accepté	À l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 370'000 pour la réfection de la route entre Chézard-Saint-Martin et Dombresson: acceptée	À l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 500'000 pour un soutien financier de La Grange aux Concerts réparti sur cinq ans (2025-2029): acceptée	28	5	5
Recevabilité matérielle de l'initiative populaire communale «Corriger les lacunes des transports publics»: acceptée	À l'unanimité		
Rapport d'information relatif à l'acquisition du bien-fonds 2681 du cadastre de Cernier (Stand 16): pris en considération	À l'unanimité		
Motion M24.006 «Pour une politique salariale attractive»: prise en considération	29	7	2
Motion M24.007 «Plus de soutien pour inciter les jeunes à prendre les transports publics»: prise en considération avec amendement	32	0	6
Motion M24.008 «Offrir un encadrement aux enfants durant les vacances scolaires»: prise en considération	20	18	0
Résolution RE24.001 «Le Grand Conseil ne doit pas s'immiscer dans les finances communales»: prise en considération	29	2	7

Les rapports figurent sur le site internet communal. Il a en outre été donné réponse à une question.

Apprentis ASE au CSVR

Pour la rentrée d'août 2025, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr) se joint à un projet pilote cantonal afin de former des apprentis ASE (assistants socio-éducatifs) spécialisés pour le soutien aux enseignants des classes primaires.

En effet, au vu des enjeux de l'école inclusive et de la nécessité de soutenir les enseignants dans la gestion de classe, notamment au Cycle 1, il est important de participer à la formation des professionnels socio-éducatifs. Des enseignants volontaires suivront bientôt des cours afin d'obtenir un titre de formateur. Ils pourront ainsi suivre les apprentis ASE.

Les annonces de six places d'apprentissages (une première cantonale) de cette filière sont disponibles ci-contre ainsi que sur le site internet communal.

Comment vous faites?

La prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr), animée par la Dresse Cherine Fahim, neuropsychologue, se déroulera le **11 novembre 2024 à 19h30** sur le thème: le développement du cerveau des enfants de 5 à 10 ans - les fondations d'un apprentissage épanoui.

Cette conférence s'adresse aux parents et enseignants d'enfants âgés de 5 à 10 ans. Durant cette période, le cerveau des enfants traverse une phase de développement cruciale qui pose les bases de leur capacité d'apprentissage, de leur gestion des émotions et de leurs interactions sociales.

Cette soirée se déroulera à la salle de conférence du collège de La Fontenelle à Cernier. Pour davantage d'informations, Manuela Roth renseigne au 079 561 60 87 ou à l'adresse manuela.roth@ne.ch. Pour des questions d'organisation, l'inscription doit être transmise à cette même adresse électronique.

Nocturnes

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerces qui le souhaitent ont la possibilité d'étendre leurs heures d'ouverture les **vendredi 20 décembre** et **lundi 23 décembre 2024** jusqu'à 21h00. Ils sont également autorisés à ouvrir le **dimanche 22 décembre 2024**, durant un maximum de sept heures, entre 09h00 et 18h00.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 cantonnier (F/H) à 100%, de suite ou à convenir;
- 1 agent d'exploitation (F/H) à 100%, dès le 1^{er} janvier 2025;
- 1 éducateur de l'enfance en accueil parascolaire (F/H) à 65%, en CDD du 13 janvier au 16 mai 2025;
- des personnes souhaitant encadrer des enfants durant les périodes de devoirs surveillés, rémunération à l'heure;
- 6 apprentis assistants socio-éducatifs (F/H) pour le soutien aux enseignants, en vue de la rentrée d'août 2025.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31. Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

Défense incendie

Depuis le 1^{er} septembre 2024, le major David Balmer a pleinement pris ses fonctions de Commandant du service de défense incendie. Agriculteur et forestier-bûcheron de formation, il est devenu pompier-ambulancier en 1995.

À ce poste, il a acquis une solide expérience dans le domaine de la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que des aptitudes en management. Il s'est également spécialisé en instruction dans le domaine chimique et de radioprotection.

M. Balmer est également expert aux examens à l'école latine de pompier professionnel et instructeur au centre de formation à Couvet. Ses nombreuses connaissances et compétences lui permettront de relever les nombreux défis qui attendent le service de défense incendie.



Déchets verts

Le ramassage des déchets verts «porte à porte» marque une pause lors de la saison hivernale. La dernière tournée se déroule durant la semaine du **18 au 22 novembre 2024**. Le service reprend, pour tous les villages, dès le 17 mars 2025.

En concertation avec les prestataires, il a été renoncé à prolonger la période de ramassage afin de tenir compte des risques de neige et verglas dès novembre. Durant la pause hivernale, des conteneurs sont à disposition dans les déchèteries.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois de novembre 2024:

Noces d'or (50 ans)

- Cuhe Franziska et Léo, au Pâquier. **90 ans**
- Sandoz Georges, à Chézard-Saint-Martin. **100 ans**
- Ratzé André, à Fenin-Vilars-Saules.

Val-de-Ruz Expo

Du 14 au 17 novembre 2024, la Commune vous invite à découvrir son stand au 1^{er} étage de La Rebatte à Chézard-Saint-Martin. Cette année, le thème mis en avant est l'énergie, un sujet crucial pour notre avenir. À l'occasion de Val-de-Ruz Expo, les visiteurs vont découvrir différentes informations sur les sources d'énergie et leur utilisation rationnelle. Une attention particulière est portée aux projets déjà réalisés par la Commune et à ceux à venir. L'objectif est de sensibiliser le public aux initiatives locales et aux solutions pour une meilleure gestion durable de l'énergie.

Pour rendre cette découverte encore plus dynamique, plusieurs animations sont proposées pour petits et grands: d'une part, un questionnaire concours afin de tester les connaissances sur l'énergie et tenter de remporter l'un des prix mis en jeu. Et, d'autre part, un appareil de mesure de puissance sur place, qui permet d'expérimenter de manière ludique les notions de puissance et d'énergie.

Enfin, la Commune organise jeudi 14 novembre 2024 une soirée «speed dating», en partenariat avec les organisateurs de l'exposition. Lors de cet événement, des particuliers ont l'opportunité de poser des questions à des spécialistes de la production d'énergie et de la manière de financer les installations. Cette soirée est l'occasion parfaite pour obtenir des conseils personnalisés. Le nombre de places est limité; l'inscription est donc vivement recommandée, par courriel à l'adresse energie.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 27.

Les membres de l'Exécutif et le personnel communal se réjouissent de vous accueillir sur leur stand, pour échanger autour de ce thème essentiel.

Incorporations au SDI VdR

Au terme du 1^{er} semestre de l'année 2024, six nouvelles et nouveaux sapeurs-pompiers ont terminé leur formation de base au niveau régional et cantonal, permettant ainsi leur incorporation dans leurs unités respectives avec le grade de sapeur.

Le détachement de premiers secours EST (point de départ à Dombresson) accueille l'arrivée de Aurore Locher, Zakary Byrne et Kevin Tschanz.

Esteban Simone vient renforcer l'équipe du détachement de premiers secours OUEST (point de départ aux Geneveys-sur-Coffrane).

Le détachement de premier secours CENTRE (point de départ à Fontainemelon) s'enrichit des arrivées de Joris Glémarec et Alexis Pintoré.

Par ailleurs, Lucas Ellenberger et Mickaël Estella, qui disposaient déjà d'une formation de sapeur-pompier, ont rejoint le service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR), respectivement à l'EST et au CENTRE.

Cordiales félicitations à ces nouveaux membres du SDI VdR en leur souhaitant pleine satisfaction dans leur activité en faveur de la collectivité.

www.val-de-ruz.ch

Pavoisement

Le 27 novembre 2011, la population valdruzienne adoptait la convention de fusion concrétisant la réunion de 15 communes et 10 syndicats intercommunaux.

Afin de marquer cette date symbolique, des drapeaux flotteront sur la maison de Commune à Cernier à la fin du mois.

Le Conseil communal invite la population à faire de même en affichant les armoiries de Val-de-Ruz.



(Photo: Fabien Gehret).

Fin de travaux

Fontainemelon

Les travaux de réaménagement de la traversée de Fontainemelon, entamés en 2021, sont achevés.

Un abaissement de la vitesse à 30 km/h est effectif sur une partie de l'avenue Robert, ceci pour des raisons de protection contre les nuisances sonores des immeubles bordant cette route de transit fortement empruntée (plus de 7'000 véhicules par jour).

Par ailleurs, en parallèle de cette fin de travaux, les rues jouxtant l'avenue Robert sont désormais en régime «zone 30 km/h».

Le Côté – Le Sauvage

Les travaux de réfection de chaussée entrepris depuis avril 2024, tant au Côté que dans le virage du Sauvage, sont également achevés. Ainsi, la route entre Le Pâquier et Les Vieux-Prés est à nouveau ouverte.

Pour davantage d'information, le service des travaux publics renseigne volontiers au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.